Berlin Eco 23 © DG Trésor

Berlin Eco

NUMERO 23

© DG Trésor 29 juillet 2020

ACTUALITE ECONOMIQUE

ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE

L'indicateur conjoncturel de l'institut <u>IMK</u> estime que la probabilité d'une récession au cours des trois prochains mois n'est que plus que de 31 % (dernière estimation en juin : 96 %). Cette baisse serait due à l'amélioration des indicateurs financiers et du climat des affaires, mais aussi aux attentes d'exportations revues à la hausse par les entreprises. L'institut évoque néanmoins la forte volatilité des marchés financiers et la baisse de l'emploi comme facteurs d'incertitude.

Le baromètre conjoncturel de l'institut <u>DIW</u> passe de 26 points au deuxième trimestre à 90 points au troisième trimestre 2020. Cela illustrerait le début de la reprise économique : au troisième trimestre, la croissance pourrait atteindre 3 % par rapport au trimestre précédent. Le niveau de production de pré-crise ne sera cependant pas atteint avant 2022, selon l'institut.

L'indice du climat des affaires de l'<u>ifo</u> est en hausse pour le troisième mois consécutif, passant de 86,3 points en juin à 90,5 points en juillet. Les attentes pour les mois à venir et l'appréciation de la situation actuelle se sont améliorées dans tous les secteurs (manufacturier, commerce, services et construction). L'<u>ifo</u> a également publié les dernières valeurs de son indicateur concernant les attentes de l'industrie sur ses exportations : en juillet, l'indice a gagné 9,1 points pour atteindre 6,9 points, reflétant là aussi une amélioration des attentes dans presque tous les secteurs industriels.

L'indice du climat à la consommation de l'institut GfK est chiffré à -0,3 point pour août 2020, soit 9,7 points de plus par rapport au mois précédent. Cette troisième hausse consécutive reflète un net redressement de la confiance des 2 000 consommateurs interrogés : les attentes de revenus (+12 points par rapport à juin pour atteindre 18,6 points) et la propension à l'achat (+23,1 points pour atteindre 42,5 points) progressent, mais se situent respectivement 32 et 4 points en-dessous de leur valeur un an auparavant. Les attentes conjoncturelles s'améliorent légèrement à 10,6 points. L'institut estime que ces évolutions résultent de la baisse de TVA dans le cadre du programme conjoncturel du gouvernement fédéral, tout en précisant que l'effet de celui-ci sur la consommation pourrait rapidement s'essouffler.

L'indice trimestriel sur la confiance des consommateurs de l'<u>IW Köln</u> se situe à 86,8 points au deuxième trimestre 2020, soit 14,7 points de moins qu'au premier trimestre. 70 % des consommateurs interrogés rapportent une dégradation de leurs perspectives professionnelles, tandis que 54 % qualifient leur situation financière de bonne. 55 % estiment que la situation actuelle n'est pas adaptée à l'achat de biens durables, tendance particulièrement problématique pour les secteurs automobile et de l'ameublement, selon l'institut.

L'indice PMI de l'institut <u>IHS Markit</u> relatif à l'activité globale allemande gagne 8,5 points en juillet pour atteindre 55,5 points (+9,4 points dans les services pour atteindre 56,7 points, +6,6 points dans

Berlin Eco 23 © DG Trésor

l'industrie pour atteindre 53,2 points). La barre des 50 points, synonyme de croissance, n'avait plus été dépassée depuis février 2020. L'amélioration de l'indice est expliquée par la nette reprise de la demande. L'institut alerte cependant sur l'accélération des suppressions d'emplois.

D'après <u>Destatis</u>, le volume de commandes dans le secteur manufacturier a baissé de 0,8 % en mai 2020 par rapport au mois précédent. Le niveau de commandes issues du territoire allemand s'est contracté de 0,1 %, tandis que celui des commandes issues de l'étranger a perdu 1,2 %.

POLITIQUE BUDGETAIRE

Selon le rapport mensuel de juillet du <u>ministère fédéral des Finances</u>, les recettes fiscales de l'Etat (toutes APU) ont chuté de 19 % en juin 2020 par rapport à juin 2019, et de 9,1 % au premier semestre 2020 par rapport au premier semestre 2019. En raison de la baisse d'activité due à la pandémie et des allègements fiscaux octroyés aux entreprises, les recettes fiscales du Bund ont reculé de 12,7 % au premier semestre 2020 par rapport à la même période un an auparavant. La baisse est de 6,7 % pour les Länder.

Le <u>conseil scientifique</u> du ministère fédéral de l'Economie et de l'Energie recommande une réforme de la gouvernance des investissements publics. Le rapport constate un retard considérable de l'investissement public dans les infrastructures. Si le frein à la dette constitutionnel n'est pas remis en question, la mise en place de sociétés publiques financées par les budgets fédéraux et régionaux est préconisée. L'objectif est de permettre une augmentation pérenne des moyens pour la planification d'infrastructures. Les auteurs critiquent notamment la coordination inefficace entre Bund et Länder et se prononcent en faveur d'aides financières accrues aux communes.

POLITIQUES SOCIALES

Dans une interview à la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, un représentant de la direction de <u>l'agence</u> fédérale du travail a communiqué le nombre de 900 cas de suspicions de fraudes graves au dispositif de **chômage partiel**, soit extrêmement peu au regard des 880 000 entreprises qui ont déposé des demandes.

Le <u>conseil</u> des ministres a adopté le projet de « **loi de contrôle des conditions de travail** » qui prévoit notamment l'interdiction de recours au travail détaché et au travail intérimaire à partir de 2021 dans les abattoirs comptant au moins 50 salariés. Sont également prévus un enregistrement numérique du temps de travail et le relèvement de la fréquence des contrôles par les autorités des Länder.

Le <u>conseil</u> des ministres a également adopté le projet de « **2**ème loi pour des allégements en faveur des familles » qui augmente notamment les allocations familiales (à 219 € par mois pour le 1^{er} ou le 2ème enfant, à 225 € pour le 3ème et 250 € à partir du 4ème). L'abattement de base est également relevé à 9 696 € en 2021 (auparavant 9 408 €) puis à 9 884 € en 2022. L'ensemble des mesures représente 12 Md€ par an. Par ailleurs, le <u>conseil</u> des ministres a aussi adopté un projet de loi relevant les forfaits fiscaux pour les contribuables en situation d'handicap et pour les personnes soignant un proche en situation de dépendance.

D'après une étude de la <u>Bertelsmann Stiftung</u>, en Allemagne 21,3 % des enfants se trouveraient en 2018 en "situation de **pauvreté**", c'est-à-dire des enfants dont les parents perçoivent moins de 60 % du revenu médian ou bien les prestations sociales de base (dites aussi Hartz IV).

Selon les œuvres universitaires allemandes (<u>DSW</u>), 134 000 étudiants ont déposé un dossier de demande d'aides dans le contexte de la crise liée au coronavirus (« <u>Überbrückungshilfe</u> » variant entre 100 et 500 € par mois selon le besoin). A ce jour, 100 000 demandes ont été traitées dont 53 % ont reçu une réponse positive (7 % en cours de traitement et 40 % de refus).

Berlin Eco 23 © DG Trésor

ACTUALITE FINANCIERE

REGULATION FINANCIERE

La <u>fédération allemandes des banques commerciales</u>, *BdB*, n'approuve pas la recommandation de la BCE de prolonger **l'interdiction du versement de dividendes** et de rachats d'actions jusqu'à début 2021. Elle estime que cette interdiction devrait être appliquée au cas par cas et qu'« elle perturbe inutilement les investisseurs institutionnels ». Elle entraînerait en outre une distorsion de concurrence vis-à-vis des banques non-européennes.

Comme en 2019, le superviseur, <u>BaFin</u>, prolonge au-delà de 2020 la possibilité pour les assureurs de ne **pas publier une partie des rapports non-annuels** (cf. art. 45 *VAG*), à condition que la compagnie d'assurance ne soit pas en difficulté notamment en raison de la crise du coronavirus.

Le **superviseur européen**, <u>ESMA</u>, évaluera, en lien avec le scandale Wirecard, d'ici le 30 octobre, le fonctionnement du superviseur allemand *BaFin* et de l'autorité chargée de contrôler la comptabilité financière (*Deutsche Prüfstelle für Rechnungslegung*).

BANQUES ET ASSURANCES

La <u>contribution des banques allemandes au fonds de résolution unique</u> (FRU) s'est élevée à 2,23 Md€ au titre de l'année 2020 (+12 % par rapport à 2019 et 2018), selon la **BaFin**, chargée de la collecte. Les grandes banques et les banques de taille moyenne privées ont contribué à hauteur de 1,34 Md€.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Berlin.

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Directeur de la publication : Etienne Oudot de Dainville Service Economique de Berlin

Adresse : Pariser Platz 5 10117 Berlin

Twitter: @FRTresor_Berlin

Rédigé par : Bruno Fluhrer, Anita Gandon, Antoine

Guilleman, Lucie Petit et Laurence Rambert Revu par : Catherine Rozan

Ambassade de France en Allemagne

Version du 29 juillet 2020